



Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux  
des villes de faculté

## Communiqué de presse

1<sup>er</sup> septembre 2004

Les Internes ont fait part cet été de leur engagement au côté des chirurgiens libéraux et publics en faveur de la revalorisation de la chirurgie. Nous croyons pouvoir dire que cet engagement a été pour beaucoup dans l'écoute que les chirurgiens ont trouvé au Ministère, et nous nous en félicitons.

Les solutions apportés à la grave crise que traverse la démographie médicale en France ne pouvant ignorer les Internes, dont les choix conditionnent précisément l'avenir des soins, nous avons exigé que l'Internat soit placé au cœur du dispositif mis en place.

Au cours de ce bras de fer, nous avons été contraint de déposer un préavis de grève nationale des Internes. Nous vous annonçons que nous avons pu signer un protocole d'accord levant ce préavis.

Le Ministère nous a donné des gages suffisants pour qu'une négociation s'ouvre, avec d'ors et déjà l'acceptation des points suivants :

- ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation significative de la rémunération de la continuité des soins : le plancher de cette revalorisation est fixé à 15 % pour les gardes et astreintes, et une refonte des astreintes des Internes est débutée. Le Ministre s'est engagé personnellement par une lettre adressée aux représentants des Internes pour que ces revalorisations bénéficient aux Internes.
- clarification des modalités d'accès aux spécialités : le Ministère s'engage à faire respecter la liberté de choix garantie par les statuts des Internes. Le choix des spécialités le plus en difficulté doit bénéficier d'une politique de promotion de l'attractivité et ne peut en aucun cas reposer sur une sélection par l'échec. On ne devient pas chirurgien ou cancérologue faute d'avoir pu accéder à une autre spécialité, mais en vertu d'un choix personnel qui doit être reconnu et valorisé. Le Ministère s'engage donc à promouvoir l'ouverture de postes d'Internes par les DRASS.
- augmentation du nombre d'Internes, en concertation avec les représentants des Internes.
- de meilleurs débouchés offerts aux chefs de clinique – assistant pour une meilleure intégration des jeunes médecins à l'hôpital.
- ouverture de négociations pour la valorisation du métier de chirurgien pendant le 2<sup>ème</sup> cycle et le 3<sup>ème</sup> cycle, notamment par une meilleure évaluation des terrains de stage et de la formation théorique dispensée.

Les négociations ne font, pour la plupart, que débuter. Les Internes seront extrêmement vigilants quant au respect des engagements pris par le Ministre et au bon déroulement de ces

discussions. Les autres intervenants dans ces négociations, notamment nos aînés, devront eux aussi veiller à ce qu'une attention soit spécifiquement portée à la jeune génération que nous représentons.

C'est à cette condition seulement que la chirurgie française pourra sortir de la grave crise qu'elle traverse.

Contacts presse :

Raphaël Coursier 06 03 17 01 95  
Vice-président de l'ISNIH

Raphaël Gaillard 06 64 02 67 47  
Vice-président de l'ISNIH

Thomas Gregory 06 61 43 90 04  
Vice-président du SIHP